

Éauze « Tasta, Elusa »

Cieutat, La Taste

Daniel Schaad



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/10583>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Daniel Schaad, « Éauze « Tasta, Elusa » », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Midi-Pyrénées, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/10583>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Éauze « Tasta, Elusa »

Cieutat, La Taste

Daniel Schaad

Date de l'opération : 1989 (SD)

Inventeur(s) : Schaad Daniel

- 1 Depuis une cinquantaine d'années (*Gallia*, 1949 : 137), le site de Cieutat a fait l'objet de plusieurs opérations de fouilles dont l'intérêt a toujours été limité. Elles n'ont servi qu'à confirmer la présence de constructions antiques dont, ni l'emprise, ni la chronologie ne venaient appuyer une véritable problématique scientifique.
- 2 Ainsi, depuis les premières découvertes faites au XIX^e s. par E. Piette, lors de la construction de la voie ferrée et de la gare (nécropole et *mithraeum*), seule a été mentionnée la mise au jour de fours de potiers tardifs et de structures antiques mal définies près du stade municipal (*Gallia*, 1970 : 417-418 et *Gallia*, 1972 : 495), d'une sépulture (?) mal localisée (*Gallia*, 1976 : 485) et d'un angle de bâtiment à hypocauste (*Gallia*, 1983 : 491-492). Les quelques résultats ainsi obtenus étaient sans rapport avec l'importance politique d'une ville, métropole des cités de *Novempopulanie* (*civitas Elusatium*) au IV^e s. après J.-C. Il convenait donc de réactualiser nos connaissances.
- 3 La direction des Antiquités historiques, en collaboration avec la municipalité d'Éauze, est intervenue de façon systématique d'abord par la mise en œuvre d'un zonage archéologique intégré au plan d'occupation des sols (POS). C'est également à son initiative qu'un projet de réserve archéologique a été réalisé et soutenu par la municipalité et l'État (ministère de la Culture, Sous-direction de l'Archéologie). Plus de seize hectares ont donc été préservés (la ville antique s'étendait sur cinquante hectares). Une fouille réalisée en 1983, dans le quartier de Saint-July, avait déjà mis en évidence trois fours de potiers de la Basse Antiquité et une vaste *domus* du IV^e s. après J.-C. En 1992, la reprise de la fouille dans le même secteur a permis de déterminer un axe de voirie nord-sud, de mettre au jour un autel votif dédié, en 204, à Cybèle, et de découvrir un trésor monétaire et un lot de bijoux enfouis dans le cours de la seconde moitié du III^e s. après J.-C. (*Gallia*, 1986 : 323). À

proximité de la gare, ce sont quatre nouveaux fours de potiers des III^e s et IV^e s. après J.-C. qui ont été trouvés .

- 4 Une intervention « lourde » a été réalisée en 1989 - prospection électrique et géologique (par Armedis, Bordeaux), sondages archéologiques de forte ampleur, prospection aérienne - pour déterminer la potentialité des secteurs susceptibles d'être urbanisés à court terme dont l'emplacement est signalé par les toponymes Cieutat (de *civitas*) et La Taste (de *Tasta* mentionné par Ptolémée au II^e s.), ce dernier pouvant correspondre au nom primitif d'*Elusa* qui n'est attesté que tardivement par Ammien Marcellin et dans la table de Peutinger.
- 5 À partir des données de la « carte électrique » du site (exclusivement sur Cieutat) a été défini le choix d'emplacements de sondages au croisement de deux voies orthogonales. Le premier sondage (75 m de long, sur 1 m de large) implanté au sud du château, dans la partie centrale du terrain, révéla sous 0,50 m à 0,80 m de terre arable une stratigraphie conservée sur plus de 1 m de haut, qui s'appuie sur un ensemble de structures bâties organisées parallèlement à deux voies perpendiculaires. La première, de direction nord-sud, correspond à un *cardo* (7 m de large) dont l'état initial (Tibère - Claude) composé d'un radier en agglomérat de blocs calcaires et de graviers fins, recouvert d'éclats calcaires damés, est rechargé par des empièvements successifs séparés par des épaisseurs plus ou moins denses de limon gris. Durant l'ultime phase d'utilisation (Basse Antiquité - Haut Moyen Âge) on assiste à la réduction de la voirie (4 m de large) qui se superpose à une épaisse couche de gravats, alors que la surface de roulement n'est plus composée que de matériaux de récupération.
- 6 De part et d'autre de ce *cardo* s'organise, durant une période postérieure à l'état tibéro-claudien, un important programme d'urbanisation matérialisé par la construction de murs-portiques limitant des trottoirs, associés à un système de canalisations d'évacuation qui bordent des *domi*. À une trentaine de mètres plus au sud, une seconde voie orientée est-ouest correspond à un *decumanus* secondaire (5,50 m de large), établi sur une couche cendreuse d'époque tibéro-claudienne. En son premier état, ce *decumanus* est donc postérieur au *cardo*. Il est soumis, comme lui, sans doute tardivement, à une réduction de son emprise (3,30 m de large), pour être enfin supprimé et faire place à de nouvelles constructions qui, pour quelques-unes du moins, correspondent à des ateliers de potiers. La découverte de fosses-dépotoirs comblées entre le IV^e s. et le VI^e s. après J.-C. (*olla* de la fin V^e s et du début VI^e s. et *olla* à bec tubulaire du VI^e s.) suggèrent une occupation de l'espace jusque dans le Haut Moyen Âge.
- 7 Le second sondage, implanté au nord du château (32 m de long, 1 m de large), a permis de localiser avec précision l'embranchement de deux autres systèmes de voirie : *decumanus* (7 m de large) et prolongement du *cardo* (5,50 m de large) repéré dans la première tranchée (à 180 m plus au sud). L'accumulation des différentes recharges (0,60 m de hauteur conservée) a pu être observée, ainsi que la présence de murs bordés par un portique et par une *cloaca* (le long du *decumanus*) implantés en retrait de ces axes de circulation.
- 8 À l'issue de cette opération, il ne faisait aucun doute que l'état de conservation des vestiges, la complexité, la densité des structures rencontrées, leur chronologie étaient des éléments déterminants qui résolvaient bien des ambiguïtés de la recherche : Cieutat (*Elusa*) correspondant à l'implantation d'une ville antique qui allait devenir, tardivement, la capitale provinciale de *Novempopulanie*.

- 9 Mais des éléments nouveaux apparus lors des prospections aériennes entreprises sur le site par F. Didierjean (1989), puis par C. Petit et P. Sillières en 1991-1992, allaient prolonger de façon spectaculaire les résultats (Fig. n°1 : Vue aérienne du secteur de Cieutat). Le tracé orthogonal et régulier de la voirie en direction nord-sud et est-ouest s'étendait non seulement sur le plateau de Cieutat, mais aussi et surtout au-delà sur les terrains de La Taste. Quatre *cardines* et cinq *decumani* sont ainsi repérés dont certains sur plus de 400 m de développé et qui délimitent vingt-trois *insulae* à modules différents (72 m x 66 m ; 72 m x 104 m ; 74 m x 93 m et 74 m x 102 m) avec une très forte densité d'urbanisation : nombreuses *domus* à cour centrale, bâtiment de plan rectangulaire de plus de 100 m de long et formé d'une succession de pièces (*forum* ou *macellum*), soubassements de temples, bâtiment circulaire à exèdres (nymphée ?), édifice de plan rectangulaire à exèdre qui fait probablement partie d'un complexe monumental (thermes publics ?), théâtre ? etc. Nous avons ainsi la vision d'un plan d'urbanisme parfaitement ordonné sur seize hectares avec un centre monumental civique et religieux situé au niveau de la jonction des parcelles de Cieutat et La Taste.
- 10 Ces documents sont d'importance puisqu'ils situent de façon définitive l'emplacement de la cité antique de *Tasta/Elusa*, avec des apports chronologiques non négligeables. En effet, si les sources écrites établissaient un lien chronologique avec cette capitale et cité au IV^e s. après J.-C., il était jusqu'alors difficile d'évaluer les conditions de son implantation, mais aussi de son abandon au profit du site médiéval de Saint-Luperc. Même si ces datations doivent être confirmées, elles permettent d'ores et déjà de replacer la fondation de cette ville de type colonial, dans le règne de Tibère et de situer sa désaffectation au-delà de la Basse-Antiquité, jusqu'au VI^e siècle.S
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Vue aérienne du secteur de Cieutat



Auteur(s) : Petit, Catherine. Crédits : GI, 1997 - CNRS Editions, 1998 (1997)

INDEX

Index chronologique : Bas-Empire, haut Moyen Âge

Index géographique : Midi-Pyrénées, Gers (32), Eauze

opération Sondage (SD)